

# RASSEMBLEMENT DES JURISTES, AVOCATS & CITOYENS CONTRE LE PASS VACCINAL ET SANITAIRE - TJ de PARIS – 1<sup>er</sup> MARS 2022 -



Un grand merci aux personnes qui ont pu se mobiliser à ce 1<sup>er</sup> rassemblement d'avocats, juristes & citoyens contre le PASS ! Car c'est bien en se fédérant que nous pouvons peser et faire bouger les lignes.

## Estimation du nombre de participants :

Ce rassemblement d'avocats, juristes & citoyens contre le PASS vaccinal a compté environ 150 personnes, dont une vingtaine d'avocats présents pour exiger l'abrogation du PASS vaccinal et sanitaire, dénoncer les atteintes aux libertés et droits fondamentaux et réclamer le retour à l'état de droit. Le syndicat des policiers en colère représenté par Bruno Attal a également répondu présent à cet appel à la mobilisation.

A Paris, initialement rassemblés sur le parvis du Tribunal judiciaire de Paris, les déclarants et manifestants ont été rapidement repoussés par la police sur le boulevard Berthier, ce qui est somme toute ironique pour un mouvement d'avocats habitués au Tribunal...

Il est en effet interdit, en France, de manifester devant le Tribunal judiciaire, pourtant lieu de symbole, et place légitime pour porter des revendications relatives aux droits fondamentaux – *l'on se souviendra en revanche, des manifestations non-autorisées qui s'étaient tenues sur ledit parvis du Tribunal dans l'actualité de l'été 2020...*

Les juristes ont fait lecture, à tour de rôle, des textes nationaux et internationaux violés et des prises de paroles se sont succédées. Les retours de l'assistance, composée en majorité de citoyens issus de divers horizons, notamment de collectifs tels que Réinfocovid, ont été très positifs.

En province, l'appel à rassemblement a eu moins de relais local, et certains citoyens s'étant mobilisés devant leur tribunal ont pu avoir un sentiment de déception compréhensible.

Malgré la diffusion de l'appel à l'ensemble des syndicats d'avocats, de greffiers et de magistrats français, les juges et magistrats ne se sont pas mobilisés.

## Médias présents :

- L'équipe du journal France Soir (encore et toujours !) était présente et a réalisé un reportage.

<https://www.francesoir.fr/politique-france/mobilisation-des-robles-noires-paris>

- Plusieurs médias indépendants étaient sur place et ont réalisés des *lives*.

\*Live de Leo Nicolian, les colères des rues :

<https://www.facebook.com/teamcoleresdesrues/videos/357712722911589>

\*Live de Vécu : <https://www.facebook.com/vecumediaofficiel/videos/4701099363329178>

\*Live du media "Oh citoyen !" de la Concorde TV : <https://www.youtube.com/watch?v=i9Ug4cfxpzw>

\*Live de Rémi Monde : <https://fb.watch/burw7IKMB7/>

\*Live LDC News : <https://crowdbunker.com/v/YNmGis1FeR>

- Le photographe Serge D'Ignazio : <https://www.flickr.com/photos/119524765@N06/>

03 mars 2022

### **Etape d'après :**

Etant donné l'urgence de la situation en France au regard des atteintes majeures aux droits fondamentaux\*, nous appelons les juristes et avocats, à se fédérer avec les médecins et les soignants lanceurs d'alerte, les parlementaires et les élus opposés à ce régime d'apartheid, aux côtés des citoyens. Nous proposons l'organisation d'une grande Table ronde afin d'exiger l'abrogation immédiate du PASS vaccinal et sanitaire et le retour et l'application de l'état de droit.

-Informations à suivre-



*Photo : Serge d'Ignazio*

*\* Selon une étude de The Economist du 10 février 2022, la France est depuis 2020 en statut de « démocratie défailante ». Parallèlement, la France est épinglée depuis plusieurs années pour ses coups de canif dans les libertés publiques. Le dernier rapport d'Amnesty International tire la sonnette d'alarme sur l'état d'urgence et ses dérives.*

**→ Etes-vous d'accord avec cette dérive ? Si la réponse est non, mobilisez-vous !**

**03 mars 2022**